



Année 2022 - GDSA39
Commande de médicaments

- Les commandes de médicaments ne sont accessibles que pour les apiculteurs qui adhèrent au GDSA39 ;
 - Bulletin d'adhésion : Merci de vous reporter sur le site internet du gdsa39 – www.gdsa39.fr - ou demander le formulaire via gdsa39.contact@gmail.com pour un envoi par courrier ;
 - Bulletin de commande à adresser **avant le 15 mai 2022** à : **COURBET Jean Pierre – 5, impasse de Mouchet 39600 Les Arsures** ;
 - La date de délivrance des médicaments est programmée première quinzaine de juillet 2022 à la coopérative à partir de 09h00. Cette date sera confirmée selon les délais de livraisons communiqués ; Pour les commandes reçues après le 15 mai 2022, il n'est pas garanti que les traitements soient encore disponibles sur stock. Dans ce cas, nous contacter.

1/ **Pour tous les apiculteurs jusqu'à 50 ruches** : Paiement à la commande par chèque à l'ordre du GDSA 39 ou par virement (dans ce cas, envoi possible de la commande dûment complétée et signée par mail à gdsa39.contact@gmail.com ;

2/ En 2022 en plus de la TVA récupérable, pour tous les professionnels et les apiculteurs qui commandent des médicaments pour traiter plus de 50 ruches, **une remise sur quantité sera ristournée** (remise en fonction de la commande globale du GDSA39) ;
 - **Pour les professionnels et tous les apiculteurs de plus de 50 ruches** : les commandes seront enregistrées à réception d'un acompte de 30 % (virement ou chèque) avec le bon de commande. Le solde étant à régler à la prise en compte de la commande (compte tenu de la ristourne).

- IBAN du GDSA 39 - FR76 1250 6390 3850 4373 1501 053
 - Dans l'intitulé du virement, **précisez bien votre nom et prénom** -

Code BIC (Bank Identification Code) - code SWIFT -
 - AGRIFRPP825

Nom, Prénom :

NAPI :

Nombre ruches :

SIRET :

Adresse complète :

Commune :

Code postal :

Mail :

Portable :

Médicaments	Substance(s) active(s)	Conditionnement	Quantité	Prix unitaire TTC (€)	Total par ligne (€)	
APIVAR	Amitraz	- 1 sachet de 10 lanières pour 5 ruches		23,33 €		
OXYBEE*	Acide Oxalique	- Bouteille 1 litre : 1 passage pour 30 ruches		34,80 €		
APITRAZ - 2 présentations	Amitraz	- 1 sachet de 10 lanières de 25 cm pour traiter 5 ruches (tous modèles de ruches)		22,73 €		
		- 1 sachet de 10 lanières de 30 cm pour traiter 5 ruches (ruches Dadant)		22,73 €		
APISTAN	Tau-fluvalinate	- 1 sachet de 10 lanières pour 5 ruches		27,17 €		
APIBIOXAL* - 3 contenants	Acide Oxalique	- 1 sachet de 35 g pour traiter au moins 10 ruches		22,80 €		
		- 1 sachet de 175 g pour traiter au moins 50 ruches		82,80 €		
		- 1 sachet de 350 g pour traiter au moins 100 ruches		139,20 €		
Autres Médicaments	APIGUARD* – APILIFE VAR* – THYMOVAR* – FORMIC PRO – MAQS* – VARROMED* : merci de faire la demande à gdsa39.contact@gmail.com					
Frais participation collective vétérinaire :					5,00 €	
* traitement utilisable en apiculture biologique -					TOTAL GENERAL	

1/ Les commandes de médicaments ne sont prises en compte que si le demandeur est à jour de sa cotisation 2022 ;
 2/ Rappel : Ne pas jeter dans vos poubelles les médicaments et emballages usagés, non utilisés ou périmés. Une benne dédiée à la collecte des médicaments usagés a été mise en place depuis le 1er avril jusqu'au 30 d'avril 2022, dans la cour de la coopérative apicole du Jura à Lons-le-Saunier (39) ou les remettre aux personnes en charge de la gestion des médicaments (bureau CA du GDSA39).

X Important : la présente commande de traitements valide l'acceptation et l'adhésion au PSE (démarche édictée par l'agrément) -

Aussi, ci-dessous, **veuillez dater et signer** le présent formulaire. Cet engagement certifie votre commande et, que vous avez pris connaissance des modalités prescrites par le PSE : Cf. fiche synthèse PSE, disponible sur le site du GDSA39 ;
 En l'absence de cet engagement, la commande de médicaments ne peut pas être prise en compte.

- Le GDSA39 s'engage à sécuriser, à ne pas divulguer, ni transmettre, ni partager vos données personnelles avec d'autres entités, quelles qu'elles soient. Vous disposez d'un droit de rectification et d'un droit à l'oubli en vous adressant au secrétariat-
gdsa39.contact@gmail.com

Date

Signature